

# **Projet pour soutenir la mise en place légale des protocoles pour une recherche éthique sur les conséquences du colonialisme nucléaire à Māōhi Nui/Polynésie française**

Février 2025

Les protocoles décrits ci-dessous sont destinés aux chercheurs, journalistes et réalisateurs qui s'intéressent aux conséquences environnementales, sanitaires et politiques des 193 bombes nucléaires et thermonucléaires qui ont contaminé Māōhi Nui. Ils ne sont en aucun cas conçus pour décourager la recherche sur les héritages du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). Au contraire, il est essentiel de poursuivre la recherche sur ce sujet car de nombreuses questions demeurent irrésolues, et ces protocoles visent à créer des partenariats plus solides entre chercheurs, journalistes, activistes, et survivants du nucléaire. Il est important que les personnes souhaitant travailler sur la question nucléaire à Mā'ohi Nui soient attentives au fait qu'il s'agit ici d'un **sujet sensible** et **potentiellement traumatisant** pour les communautés touchées. Ces protocoles reconnaissent la liberté des médias et l'indépendance de la recherche scientifique. Les recommandations qui suivent ne portent pas sur le contenu des recherches effectuées, mais sur l'engagement éthique envers les

communautés touchées par le nucléaire, qui ont longtemps souffert d'abus et d'exploitation par des chercheurs extérieurs - abus qui persistent encore aujourd'hui.

La recherche universitaire et médiatique est souvent entreprise pour répondre à des objectifs de carrière de chercheurs, journalistes et réalisateurs n'ayant pas subi personnellement les conséquences des explosions nucléaires à des fins expérimentales. Cet état de fait s'inscrit dans une continuité historique problématique: la recherche sur les retombées radioactives a longtemps été effectuée principalement par les scientifiques français, travaillant le plus souvent au sein même des organismes militaires qui sont responsables de graves atteintes à la santé du peuple mā'ohi, à sa terre, et à son autodétermination politique. Les liens de confiance entre chercheurs et communautés touchées ont donc été distendus. Les survivants du nucléaire peuvent ressentir une certaine lassitude à parler de leur expérience à des personnes de passage sans que cela ne change quoi que ce soit pour leur communauté. Il est donc impératif pour les chercheurs et journalistes de choisir des sujets de recherche qui apportent de nouveaux éléments de connaissance au peuple mā'ohi, plutôt que d'étudier des questions qui servent des intérêts de carrière personnels ou qui sont en vogue dans un champ d'investigation. Les associations de survivants du nucléaire sont

disposées à aider les enquêteurs potentiels à concevoir des projets qui répondent aux interrogations de la population et qui soutiendront au mieux les intérêts des communautés touchées de Māōhi Nui. Chercheurs, journalistes et réalisateurs sont enfin invités à participer chaque année aux événements du 2 juillet pour s'informer et rencontrer des membres de la communauté qui luttent pour que le Pacifique devienne véritablement libre et dénucléarisé.

### **FAATURERAA - DROITS**

Il est attendu des personnes travaillant aux côtés du peuple de Māōhi Nui, même si elles sont originaires de Mā'ohi Nui ou si elles y ont longtemps vécu, qu'elles soient prêtes à rendre compte de leur travail. Les protocoles recommandent ainsi de:

Travailler en tenant compte des cadres établis en matière de droits des peuples autochtones (par exemple, tels que définis dans la [déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones](#)), ainsi que des pratiques locales spécifiques au peuple mā'ohi, afin de protéger l'intégrité culturelle de ce peuple. Avant de travailler avec une communauté touchée, il est important de s'informer des traditions culturelles propres à chaque archipel, chaque île ou atoll, voire chaque district de Māōhi Nui, et à respecter la hiérarchie propre à chaque communauté, qui privilégie souvent une rencontre préalable auprès d'un

Metua, un Ancien, un Pasteur, ou bien un Tāvana (maire ou mairesse de la commune ou l'île).

- Expliquer clairement, et si possible dans la langue autochtone de l'interlocuteur, vos motivations, vos méthodes, les résultats escomptés de vos travaux, et votre mode de diffusion.
- Élaborer des accords clairs et consensuels sur la collecte, l'utilisation, la reproduction et la diffusion d'informations. Ne publier de contenu qu'avec le consentement explicite ou écrit de la personne ou des personnes concernées, et respecter les pratiques éthiques concernant l'utilisation d'images et de photographies, en particulier pour les personnes décédées ou malades. Le chercheur s'engage ainsi à rendre une copie de son travail à la communauté ou la personne concernée.
- Prouver le consentement libre, préalable et éclairé de chaque personne interrogée, garantissant le droit de refuser de participer à une étude, de se retirer d'une étude après participation, d'amender des déclarations avant leur publication, de rester anonyme, de voir leur propriété intellectuelle respectée, et de protéger les informations confidentielles et les données personnelles.

**FAATURA - RESPECT**

Toute personne travaillant sur des sujets relatifs aux expositions nucléaires doit s'engager à respecter les principes suivants:

- Ne rien faire qui puisse vraisemblablement créer d'autres préjudices ou aggraver des préjudices existants à travers des axes de recherche minimisant l'ampleur des souffrances subies ou étant susceptible d'entraver l'autodétermination du peuple de Māōhi Nui.
- Privilégier les axes de recherche qui répondent aux besoins du peuple de Māōhi Nui. Les survivants du nucléaire et les associations antinucléaires de Māōhi Nui ont maintes fois réitéré être plus intéressées par des études épidémiologiques pour déterminer les conséquences transgénérationnelles de l'exposition aux radiations ou des études d'impact environnemental sur les atolls irradiés, que par des questionnements historiographiques sur les rôles joués par divers politiques et militaires français.
- Rendre hommage au travail qui a été réalisé par les militants et chercheurs locaux qui se sont mobilisés contre le nucléaire depuis plus d'un demi-siècle. Il est particulièrement recommandé de ne pas effectuer de nouveaux recueils de témoignage sans s'être familiarisé avec les enquêtes sociologiques réalisées par Greenpeace (1990), De Vries et Seur (1997), Bruno Barrillot (2003, 2005), la CESCEN (2006), Barrillot, Villierme et Hudelot

(2016), Philippe et Staius (2022), et Ganivet et Villierme (2023), pour ne citer que quelques noms.

- Communiquer de manière respectueuse, en prévoyant une traduction dans toutes les langues du pays, en prenant en compte les besoins spécifiques de chacun en matière d'alphabétisation, et en évitant le jargon technique.
- Ne pas poser des questions intimes sur les problèmes de santé potentiellement radio-induits de vos interlocuteurs ou de leurs proches.
- Ne pas chercher à rencontrer des personnes âgées ou des personnes au système immunitaire affaibli après avoir voyagé et s'être exposés à des maladies contagieuses comme la COVID.

## **HŌROÀ MAI, HŌROÀ ATU - RÉCIPROCITÉ**

La réciprocité est un principe central à Māōhi Nui. Les protocoles enjoignent à travailler avec l'intention de construire des relations mutuellement bénéfiques avec vos interlocuteurs, en respectant des valeurs culturelles comme hōroà mai, hōroà atu, faarii mai, faarii atu, faaroo mai, faaroo atu, qui permettent d'éviter les relations extractives et coloniales.

- Rechercher toutes les possibilités de partage de ressources et de revenus, par le biais de bourses, d'honoraires, ou d'autres formes

de soutien. Le fait de devoir réitérer le récit d'une expérience traumatisante peut être particulièrement destructeur: les survivants du nucléaire acceptant ce sacrifice doivent être rémunérés pour leurs efforts.

- Renforcer les capacités de développement des communautés touchées en leur offrant des possibilités de travail, d'étude ou de formation professionnelle. Par exemple, les études de la radioactivité sur un site donné peuvent former une équipe locale à l'utilisation de compteurs Geiger et faire don des compteurs à la communauté à la fin de l'étude. Si des fonds sont disponibles pour financer des déplacements, toujours privilégier le financement de chercheurs Māōhi vers les sites d'archives en France ou ailleurs dans le monde plutôt que le déplacement de chercheurs étrangers vers Māōhi Nui.
- Veiller à ce que toutes les données collectées restent la propriété de la communauté, en s'assurant qu'elles soient transférées à des organisations qui représentent les intérêts de la communauté, ainsi qu'aux personnes qui les ont fournies.
- Partager les résultats de recherche au public local via des plateformes accessibles gratuitement et dans toutes les langues Māōhi et prévoir un espace sur ces plateformes pour que la communauté puisse s'exprimer et au besoin contester les résultats

desdites recherches. Mettre le résultat des recherches à la disposition des associations de survivants et des avocats de victimes si ces recherches peuvent servir à faciliter les demandes d'indemnisations.

Afin de garantir un engagement à long terme envers la recherche sur les essais nucléaires et la population de Ma'ohi Nui, nous exigeons qu'un jury (avec les membres de l'Association Moruroa E Tātou, de l'Association 193, et de Tamarii Moruroa) soit mis en place pour examiner les projets entrants et donner leur autorisation.

Les principes exposés ici sont inspirés des [protocoles](#) définis par le [Nuclear Truth Project](#).